

SOMMAIRE

Informations générales	4
• Quels sont la date et le lieu du prochain Congrès de l'Ordre des experts-comptables ?	4
• Quel est le thème du 76e Congrès ?	4
• Où trouver le programme du Congrès ?.....	4
• Quels sont les horaires d'ouvertures ?.....	4
• Quels sont les horaires des plénières ?.....	4
• Quels sont les horaires des Ateliers Profession ?.....	4
• Quels sont les horaires des Ateliers Solution ?	4
• Quels sont les horaires des Flashs Meeting ?.....	4
• Quels sont les horaires des Flashs Démo ?	4
• Où trouver les informations pour vos interventions Ateliers Solution ?	4
• Où trouver les informations pour vos interventions Flashs Meeting ?.....	4
• Quelle est l'adresse exacte du Parc des Expositions de Bordeaux Lac ?.....	5
• Comment accéder au Parc des Expositions de Bordeaux Lac ?	5
• Comment se garer au Parc des Expositions de Bordeaux Lac ? Y a-t-il un parking exposants ?.....	5
Sanitaire	5
• Un Pass Sanitaire est-il nécessaire pour assister au congrès ?	5
• Quel est le protocole sanitaire mis en place au sein du congrès et quel sera le matériel sanitaire mis à disposition ?.....	5
• Quelles sont les jauges prévues pour l'évènement ?.....	5
• Quels seront les moyens de restauration mis en place ?.....	5
• Les soirées et cocktails seront-ils autorisés au sein du congrès ?.....	5
• Les mesures sanitaires qui ont été prises sont-elles amenées à évoluer ?.....	5
Mon stand/ Informations techniques et logistiques	6
• Où trouver le plan côté de mon stand ?.....	6
• Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?	6
• Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?	6
• Dois-je commander un boîtier électrique ?	6
• Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ?.....	6
• Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?.....	6
• Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (Pré-équipé, classique, confort, prestige) ?.....	6
• Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ?	6
• Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?.....	6
• Puis-je organiser une animation sur mon stand ?.....	6
Montage	7
• Quelles sont les dates de montage / démontage ?.....	7
• Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ?.....	7
• À quelle heure faut-il être présent lors du montage ?.....	7
Livraison	7
• Quelle est l'adresse de livraison ?	7
• À partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?.....	7
• Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?.....	7
Badges / Inscriptions	7
• De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ?	7
• Comment commander mes badges ?.....	7
• Sont-ils nominatifs ?.....	7
• Où et quand puis-je les récupérer ?	7
• Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ?.....	8

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](#), Espace « Boîte à Outils »

- Comment faire pour être inscrit en tant que Congressiste et pouvoir assister aux Ateliers ? A-t-on droit à un tarif préférentiel ?..... 8
- Comment faire pour s'inscrire aux déjeuners congressistes et aux soirées ? 8
- Thématique.....8**
- Y a-t-il une limite du nombre de participants aux ateliers solutions ?..... 8
- Comment se passe la validation d'un atelier en tant qu'heure de formation pour un congressiste ?.. 8
- Espace partenaire.....8**
- À quelle date aurons-nous accès au back office de notre espace partenaire ?..... 8
- À partir de quelle date les congressistes auront accès au programme du Congrès ? 8
- À quelle date les congressistes pourront-ils se préinscrire aux ateliers et flashes ? 8
- Comment s'articule l'espace partenaire quand on a plusieurs marques sur le même espace ? 8
- Quelles sont les fonctionnalités de l'espace partenaire ?..... 8
- Comment visualiser mon espace partenaire ?..... 8
- Sommes-nous limités pour le nombre d'intégration de documents (plaquettes, offres commerciales) et vidéos ? 8
- Quels sont les formats et les dimensions des images et visuels requis pour « Espace Expositant » ? 8
- Sous quelle forme apparaîtront les partenaires sur la plateforme de diffusion pendant le Congrès ?.. 9
- Aurons-nous un nouveau back office à disposition ?..... 9
- Comment proposer aux congressistes de chatter² ?..... 9
- Peut-on et comment récupérer les données des congressistes² ? 9
- Pourra-t-on savoir en temps réel qui visite notre page partenaire à distance² ? 9
- Diffusion de documents / création de trafic.....9**
- Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ? 9
- Puis-je diffuser des documents à l'entrée/pendant ou à l'issue de mon Atelier Solution ?..... 9
- Comment remettre un document à tous les congressistes ? 9
- Combien prévoir d'exemplaires du document pour les insertions dans le tote bag ? 9
- Existe-il un Kit Communication Partenaire pour communiquer sur ma présence Congrès ?..... 9
- Congressistes.....10**
- Pourriez-vous préciser la typologie des inscrits ? 10
- L'inscription au congrès est-elle gratuite pour les participants ne souhaitant pas bénéficier d'une attestation de formation ? Si oui, peuvent-ils tout de même assister aux ateliers ? 10
- Va-t-on recevoir les informations des participants avec lesquels nous allons échanger ? En présentiel ? En distanciel ? Quel niveau d'information ?..... 10
- Traiteur / Déjeuner.....10**
- Où puis-je déjeuner ? 10

Informations générales

- ✚ Quels sont la date et le lieu du prochain Congrès de l'Ordre des experts-comptables ?
Le 76^e Congrès de l'Ordre se déroulera les 6, 7 et 8 octobre 2021 au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.
- ✚ Quel est le thème du 76e Congrès ?
L'expert-comptable au cœur de la relance.
- ✚ Où trouver le programme du Congrès ?
Les informations sont accessibles sur le site Internet du [76e Congrès](#)
- ✚ Quels sont les horaires d'ouvertures ?
Les horaires d'ouvertures aux congressistes sont :
 - Mercredi 6 octobre : 10h00– 19h00
 - Jeudi 7 octobre : 08h00 – 19h00
 - Vendredi 8 octobre : 08h00 - 17h00*Les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 7h30 chaque jour.*
- ✚ Quels sont les horaires des plénières ?
Programmation des plénières ([Cf programme](#)) :
 - Mercredi 6 octobre : de 14h30 à 16h00
 - Vendredi 8 octobre : de 14h30 à 16h00
- ✚ Quels sont les horaires des Ateliers Profession ?
Programmation des Ateliers Profession ([Cf programme](#)) :
 - Mercredi 6 octobre : de 16h30 à 17h30
 - Jeudi 7 octobre : de 10h00 à 11h00 et de 15h30 à 16h30.
 - Vendredi 8 octobre : de 09h00 à 10h00 et de 10h30 à 11h30.
- ✚ Quels sont les horaires des Ateliers Solution ?
Programmation des Ateliers Solution ([Cf programme](#)) :
 - Mercredi 6 octobre : de 16h30 à 17h30
 - Jeudi 7 octobre : de 10h00 à 11h00 et de 15h30 à 16h30.
 - Vendredi 8 octobre : de 09h00 à 10h00 et de 10h30 à 11h30.
- ✚ Quels sont les horaires des Flashes Meeting ?
Programmation des Flashes Meeting ([Cf programme](#)) :
 - Mercredi 6 octobre : de 16h30 à 18h00
 - Jeudi 7 octobre : de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
 - Vendredi 8 octobre : de 10h30 à 12h00
- ✚ Quels sont les horaires des Flashes Démo ?
Chaque partenaire organise sa programmation accessible depuis la fiche exposant du partenaire et à partir du 1^{er} septembre depuis la rubrique « Exposition/Flashes Démo »
- ✚ Où trouver les informations pour vos interventions Ateliers Solution ?
Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide pratique Atelier Solution](#) .Pour toute question sur la thématique, contactez Agnès DELEMER par mail adelemer@cs.experts-comptables.org ou au 01 44 15 62 57.
- ✚ Où trouver les informations pour vos interventions Flashes Meeting ?
Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide pratique Flash Meeting](#) . Pour toute question sur la thématique contactez Bruno ALBANESE par mail balbanese@campus-audace.com ou au 06 48 97 58 86.

- ✚ Quelle est l'adresse exacte du Parc des Expositions de Bordeaux Lac ?
 - Accès exposants :
Parc des Expositions de Bordeaux lac
Cours Charles Bricaud
33300 BORDEAUX
 - Accès livraison :
Parc des Expositions de Bordeaux lac
Cours Jules Ladoumègue
33300 BORDEAUX
- ✚ Comment accéder au Parc des Expositions de Bordeaux Lac ?
Vous trouverez le plan des accès en pages 10 et 11 du [Guide Technique](#).
- ✚ Comment se garer au Parc des Expositions de Bordeaux Lac ? Y a-t-il un parking exposants ?
Le Parc des Expositions de Bordeaux lac dispose d'un parking congressistes de près de 8 000 places et d'un parking exposants situé Porte F (page 9 du [Guide Technique](#))

Sanitaire

- ✚ Un Pass Sanitaire est-il nécessaire pour assister au congrès ?
Le Pass sanitaire sera en vigueur pour l'ensemble des participants, qui devront présenter soit un test PCR de moins de 72 H, soit un certificat de vaccination ou une attestation de rétablissement covid. Le test antigénique devra quant à lui être renouvelé toutes les 48 H.
- ✚ Quel est le protocole sanitaire mis en place au sein du congrès et quel sera le matériel sanitaire mis à disposition ?
Le port du masque sera obligatoire au sein de l'exposition et le respect des distanciations sera appliqué. Dans ce sens, des allées larges ont été prévues afin d'éviter les mouvements de foule et l'engorgement des espaces d'exposition. Elles permettent un double sens de circulation et si besoin peuvent être en sens unique. Enfin, du gel hydroalcoolique sera réparti dans différents espaces du Congrès.
- ✚ Quelles sont les jauges prévues pour l'évènement ?
Afin de garantir la tenue du Congrès dans le cas où les mesures sanitaires seraient amenées à changer, nous avons pris le parti de fixer notre propre jauge d'accueil visiteurs à 4 500 congressistes en présentiel. Les plénières pourront accueillir jusqu'à 3 000 personnes, dans le respect des distanciations en vigueur, soit 1 siège sur 2. Elles seront retransmises en direct pour les personnes n'ayant pas pu y assister en présentiel. Enfin, chaque salle d'atelier aura une capacité de 180 places. Aucune jauge ne sera fixée pour les stands, nous en appelons à la raison des congressistes et des partenaires pour éviter les regroupements massifs.
- ✚ Quels seront les moyens de restauration mis en place ?
Les moyens de restauration mis à disposition des congressistes et exposants respecteront les mesures sanitaires recommandées, à savoir un service assis, à table dans les espaces dédiés. Pour plus d'informations concernant les formules proposées aux exposants et aux congressistes, se référer au paragraphe « Traiteur / Déjeuner ».
- ✚ Les soirées et cocktails seront-ils autorisés au sein du congrès ?
L'organisation de cocktails et de soirées n'est pas possible pour le moment. Nous espérons toutefois pouvoir maintenir le projet de spectacle du mercredi 6 octobre au soir, si les règles sanitaires le permettent.
- ✚ Les mesures sanitaires qui ont été prises sont-elles amenées à évoluer ?
En effet, nous sommes soumis aux mesures sanitaires en vigueur, qui peuvent bien entendu être amenées à changer selon la situation et les décisions gouvernementales. Toutefois, grâce à des équipes dédiées à cette problématique, nous avons pris toutes les dispositions pour assurer un congrès en présentiel qui soit sécurisant pour l'intégralité des exposants et congressistes, dans le respect des règles sanitaires. Si des changements s'imposaient, toutes les dispositions seront actualisées en ligne dans le guide technique, la présente FAQ, et dans la rubrique [Situation sanitaire](#) du site internet du 76^e Congrès.

Mon stand/ Informations techniques et logistiques

- ✚ Où trouver le plan côté de mon stand ?
Le plan côté de votre stand est téléchargeable dans votre espace en ligne « service exposant ». Pour toute demande, contactez D&P Architecture au 01 34 84 84 84 ou par mail 76coec@dparchi.com
- ✚ Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?
Pour accéder aux informations techniques et logistiques liées à votre réservation, il est impératif de vous reporter au [Guide Technique du 76e Congrès](#). Toutes les informations techniques nécessaires à la préparation de votre présence sur le Congrès (Contacts et informations utiles, aménagement de stand, prestations techniques et bons de commandes) sont disponibles à partir de votre espace exposant en ligne, dans la rubrique « Guide techniques et pratiques ».
- ✚ Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?
Les commandes techniques obligatoires ainsi que les dates butoirs correspondantes sont accessibles dans votre espace exposant en ligne «[Services Exposants](#)». Les commandes optionnelles sont indiquées à partir de la page 46 du [Guide technique](#).
- ✚ Dois-je commander un boîtier électrique ?
La commande du boîtier électrique est obligatoire pour les surfaces nues et la formule pré-équipée. Les formules d'aménagement « Classique », « Confort » et « Prestige » comprennent déjà un branchement électrique.
- ✚ Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ?
Pour exemple, quelques indications de puissances consommées : Réfrigérateur : 200 W, Ordinateur : 500 W, Rail de 3 spots 100 W : 300 W.
- ✚ Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?
Toutes les commandes de prestations devront être adressées à D&P avant le 10 septembre 2021.
- ✚ Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (Pré-équipé, classique, confort, prestige) ?
Pour sélectionner la formule d'aménagement, vous devrez vous reporter au [Guide Technique](#). Vous y retrouverez les descriptifs des 4 formules. Une fois votre choix effectué, n'hésitez pas à contacter le service exposant, 76coec@dparchi.com - société D&P (01 34 84 84 84) afin de passer commande.
- ✚ Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ?
Votre projet d'aménagement, fourni par votre prestataire, doit obligatoirement être soumis pour validation à l'Installateur Général du Congrès (D&P) avant le 27 août 2021 et respecter le règlement d'architecture en page 19 du [Guide Technique](#).
- ✚ Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?
Tous les stands seront limités à une hauteur maximale de 2,5m sur toute la surface du stand. Une dérogation peut être accordée pour la signalétique jusqu'à 4m, la demande écrite devant impérativement être adressée avant le 10 septembre 2021 à 76coec@dparchi.com.
- ✚ Puis-je organiser une animation sur mon stand ?
*Toute animation doit faire l'objet d'une demande écrite d'accord préalable à transmettre au comité d'organisation avant le 27 août 2021. Elle doit être conforme au règlement de sécurité accessible dans le [Guide Technique](#) et aux règles sanitaires en vigueur lors du Congrès.
Pour toute animation n'ayant pas fait l'objet d'une demande écrite d'accord préalable, l'organisateur se réserve le droit de l'interdire.*

Montage

- ✚ Quelles sont les dates de montage / démontage ?
Montage : lundi 4 octobre 2021 de 14h00 à 20h00 pour les décorateurs uniquement, les partenaires pourront accéder à leur stand à partir du mardi 5 octobre de 16h00 à 20h00 et le mercredi 6 octobre de 08h00 à 10h00 pour les finitions.
Démontage¹ : vendredi 8 octobre 2021, de 17h00 à 22h30.
- ✚ Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ?
Toute demande de dérogation concernant les horaires de montage doit être adressée par écrit à l'installateur D&P avant le 10 septembre 2021 par mail à 76coec@dparchi.com.
- ✚ À quelle heure faut-il être présent lors du montage ?
Les exposants seront accueillis à partir du mardi 5 octobre de 16h00 à 20h00, et le mercredi 6 octobre de 08h00 à 10h00 à l'accueil Exposants situé Porte B (Accueil général) du Parc des Expositions Bordeaux Lac.

Livraison

- ✚ Quelle est l'adresse de livraison ?
*Parc des Expositions Bordeaux Lac
76^e Congrès de l'Ordre des Experts Comptables
Cours Jules Ladoumègue
33300 Bordeaux*
- ✚ À partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?
Les livraisons et reprises doivent être réalisées pendant les heures de montage et de démontage en présence d'un membre du personnel de votre société.
Dans ce sens, la livraison est à effectuer le jour de l'accueil exposant, le mardi 6 octobre, entre 16h00 et 20h00 et le mercredi 7 octobre entre 08h00 et 10h00, les reprises à partir du vendredi 8 octobre, 17h.
La réception est effectuée sous la responsabilité de l'exposant. En aucun cas la responsabilité du Parc des Expositions Bordeaux lac et de l'organisateur ne peut être engagée.
- ✚ Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?
La livraison de documents ou de matériel sur votre stand durant les 3 jours du Congrès doit être effectuée par un coursier ou par vos collaborateurs.
Il ne pourra s'agir que de documents ou de petit matériel informatique. Pour l'accès à votre stand, il est obligatoire de venir chercher votre prestataire en charge de la livraison à l'accueil du Parc des Exposition Bordeaux Lac.

Badges / Inscriptions

- ✚ De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ?
Vous disposez de 5 e-badges par module de 9 m².
- ✚ Comment commander mes badges ?
Vous pouvez imprimer vos badges en ligne via votre espace exposant Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec le service exposant à l'adresse suivante oe@apar.fr
- ✚ Sont-ils nominatifs ?
Oui. Le responsable du stand saisit en ligne le nom des collaborateurs qui bénéficieront d'un e-badge exposant. Il ne peut être cédé ou prêté sous aucun prétexte.
- ✚ Où et quand puis-je les récupérer ?
Les badges sont à imprimer par les partenaires en amont de la manifestation. Une fois vos badges imprimés par vos soins, il n'est plus nécessaire de vous présenter à l'accueil, vous pouvez accéder directement à l'exposition. Un envoi complémentaire sera effectué par l'organisateur le lundi 4 octobre à 17h00.

¹ Pour des raisons de sécurité et par respect des congressistes, le démontage des stands ne pourra, en aucun cas, débiter avant 17h00, le vendredi 8 octobre 2021.

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur apar.fr, Espace « Boîte à Outils »

- ✚ Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ?
Les partenaires n'ayant pas de badge exposant ne pourront pas rentrer dans l'exposition et devront se présenter à l'accueil exposants
- ✚ Comment faire pour être inscrit en tant que Congressiste et pouvoir assister aux Ateliers ? A-t-on droit à un tarif préférentiel ?
Tous les partenaires du congrès peuvent inscrire au maximum 2 personnes en tant que congressiste bénéficiant d'une remise sur les droits d'inscription. Les documents nécessaires à votre inscription sont disponibles en page 46 du [Guide Technique](#)
- ✚ Comment faire pour s'inscrire aux déjeuners congressistes et aux soirées ?
*Sous réserve des conditions sanitaires, un spectacle gratuit sera organisé pour les congressistes préalablement inscrits, le mercredi 6 octobre à 19h30 (nombre de places limité).
Pour les déjeuners congressistes et le spectacle, les documents nécessaires à ces réservations sont disponibles dans votre espace en page 46 du [Guide Technique](#).*

Thématique

- ✚ Y a-t-il une limite du nombre de participants aux ateliers solutions ?
Oui, le nombre de participants est limité à 180 places par salle.
- ✚ Comment se passe la validation d'un atelier en tant qu'heure de formation pour un congressiste ?
*Un système de badge à l'entrée et à la sortie permet de savoir qui a assisté à l'Atelier en présentiel.
En distanciel, l'outil permet de savoir qui s'est connecté et qui a participé à la totalité de la formation.*

Espace partenaire

- ✚ À quelle date aurons-nous accès au back office de notre espace partenaire ?
Le jeudi 1^{er} juillet.
- ✚ À partir de quelle date les congressistes auront accès au programme du Congrès ?
Depuis le mardi 15 juin.
- ✚ À quelle date les congressistes pourront-ils se préinscrire aux ateliers et flashes ?
Le jeudi 22 juillet.
- ✚ Comment s'articule l'espace partenaire quand on a plusieurs marques sur le même espace ?
*Vous avez la possibilité de demander la création d'un espace exposant au nom de la marque chapeau.
Pour plus d'informations oecc@apar.fr.*
- ✚ Quelles sont les fonctionnalités de l'espace partenaire ?
L'ensemble des fonctionnalités sont présentées dans le [PowerPoint](#) « Espace Exposant – Mode d'emploi » qui vous guidera pas à pas pour optimiser votre présence et augmenter votre visibilité. + lien
- ✚ Comment visualiser mon espace partenaire ?
À partir de votre espace exposant, après avoir complété les quatre pages de la « Fiche société » de la rubrique « Espace Accueil » vous pourrez cliquer sur « visualiser ma fiche ».
- ✚ Sommes-nous limités pour le nombre d'intégration de documents (plaquettes, offres commerciales) et vidéos ?
Oui, une seule vidéo peut être insérée en tête de votre « Espace Exposant ». Attention, seuls deux formats sont possibles : image format jpg/png/gif et vidéo. 5 emplacements accueillent à chaque fois un visuel et un lien de reroutage vers vos offres, produits et services voire le téléchargement de documents.
- ✚ Quels sont les formats et les dimensions des images et visuels requis pour « Espace Exposant » ?
Le format : jpg/png/gif... à chaque espace de téléchargement les dimensions sont précisées.

- ✚ Sous quelle forme apparaitront les partenaires sur la plateforme de diffusion pendant le Congrès² ?
La liste des partenaires sera accessible dès la page d'accueil.
- ✚ Aurons-nous un nouveau back office à disposition ?
Non, pour simplifier votre préparation, toutes les informations de votre Espace Exposant seront intégrées automatiquement à la liste des partenaires de la plateforme de diffusion du 76e Congrès que les « congressistes OnLine » pourront consulter à partir du 28 septembre. Cette intégration automatique aura lieu une seule fois, sur la base des informations disponibles le 10 septembre 2021.
- ✚ Comment proposer aux congressistes de chatter² ?
Les partenaires qui ont souhaités activer cette fonctionnalité l'ont mentionné aux organisateurs avant le 10 septembre 2021. Ils recevront le lien de connexion d'ici le 24 septembre.
- ✚ Peut-on et comment récupérer les données des congressistes² ?
A l'issue du Congrès et dans le respect des règles RGPD, nous vous communiquerons la liste des personnes ayant visité votre espace exposant sur la plateforme de diffusion et une extraction des formulaires de contact déposés pour les partenaires ayant activé cette option.
- ✚ Pourra-t-on savoir en temps réel qui visite notre page partenaire à distance² ?
Pas en temps réel mais à l'issue du Congrès (voir question précédente)

Diffusion de documents / création de trafic

- ✚ Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ?
La diffusion de documents n'est pas autorisée en dehors de la proche périphérie de votre stand.
- ✚ Puis-je diffuser des documents à l'entrée/pendant ou à l'issue de mon Atelier Solution ?
*Nous vous recommandons de distribuer à tous les participants une fiche de synthèse qui reprend les idées fortes de votre intervention, voire une copie de votre Powerpoint de présentation sur lesquels vous n'omettez pas d'indiquer vos coordonnées, votre n° de stand...
D'autre part, vous avez la possibilité de distribuer des plaquettes ou d'autres documents relatifs à l'activité de votre société.*
- ✚ Comment remettre un document à tous les congressistes ?
En insérant un document dans le tote bag diffusée à 5 000 exemplaires et ainsi assurer une fréquentation complémentaire sur votre stand. Vous pouvez également utiliser l'outil de drainage prévu à cet effet : Le Parcours Numérique .
- ✚ Combien prévoir d'exemplaires du document pour les insertions dans le tote bag ?
Il vous faut prévoir 5 000 exemplaires du document à insérer dans le tote bag. Les documents sont à livrer au plus tard le 25 août.
- ✚ Existe-il un Kit Communication Partenaire pour communiquer sur ma présence Congrès ?
Oui vous avez accès à différents formats de bannières afin de communiquer auprès de vos clients et prospects [en cliquant ici](#). ou à partir de votre espace exposant.

² La plateforme de diffusion sera accessible par les seuls congressistes Online du mardi 28 septembre au mercredi 6 octobre 13h30. Ensuite tous les inscrits au 76e Congrès, non présents à Bordeaux, auront accès jusqu'au vendredi 16h00. A l'issue du Congrès, tous les congressistes auront accès à tous les contenus et aux offres partenaires jusqu'au 31 décembre.

La FAQ évoluera début septembre pour répondre précisément à toutes ces questions et bien d'autres.

Un principe, les éléments déjà fournis pour le site internet du 76e Congrès ne seront pas à recharger dans le back office de la plateforme de diffusion.

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](#), Espace « [Boîte à Outils](#) »

Congressistes

- ✚ Pourriez-vous préciser la typologie des inscrits ?
Experts-comptables, Experts-comptables stagiaires, Mémorialistes, Directeurs AGC, Présidents AGC, Diplômés d'expertise comptable en entreprise, Diplômés - non-inscrits, Directeurs/Responsables administratif et financier, Experts-comptables honoraires, Collaborateur de cabinet, Stagiaires CAC, Enseignants, Etudiants, Autres professions réglementées.
- ✚ L'inscription au congrès est-elle gratuite pour les participants ne souhaitant pas bénéficier d'une attestation de formation ? Si oui, peuvent-ils tout de même assister aux ateliers ?
Il n'y a qu'un seul type d'inscription donnant accès à toute l'offre du congrès. Seul le profil du congressiste impacte les droits d'inscription ([voir les tarifs](#))
- ✚ Va-t-on recevoir les informations des participants avec lesquels nous allons échanger ? En présentiel ? En distanciel ? Quel niveau d'information ?
Concernant les rencontres en présentiel vous pouvez recueillir les coordonnées du congressiste qui le consent notamment grâce au lecteur de badge (page 25 du [Guide Technique](#)). Concernant les congressistes en ligne, ces éléments seront précisés début septembre.

Traiteur / Déjeuner

- ✚ Où puis-je déjeuner ?
Pour cela, plusieurs possibilités :
Un service de restauration assise sera assuré uniquement avec un service à table, dans les espaces prévus à cet effet.
 - *Pour les congressistes, un système de plateaux-repas.*
 - *Pour les partenaires, vous pourrez soit procéder à l'achat de repas grâce au bulletin d'inscription, disponible en page 46 du [Guide Technique](#) , soit acheter une Lunch box pour déjeuner dans l'espace exposants. Enfin, un espace dédié à la restauration-rapide sera proposé à l'extérieur de l'exposition.*